

PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE D'INONDATION

BASSIN DU RANCE

COMMUNE DE  
BELMONT-SUR-RANCE

ZONAGE REGLEMENTAIRE

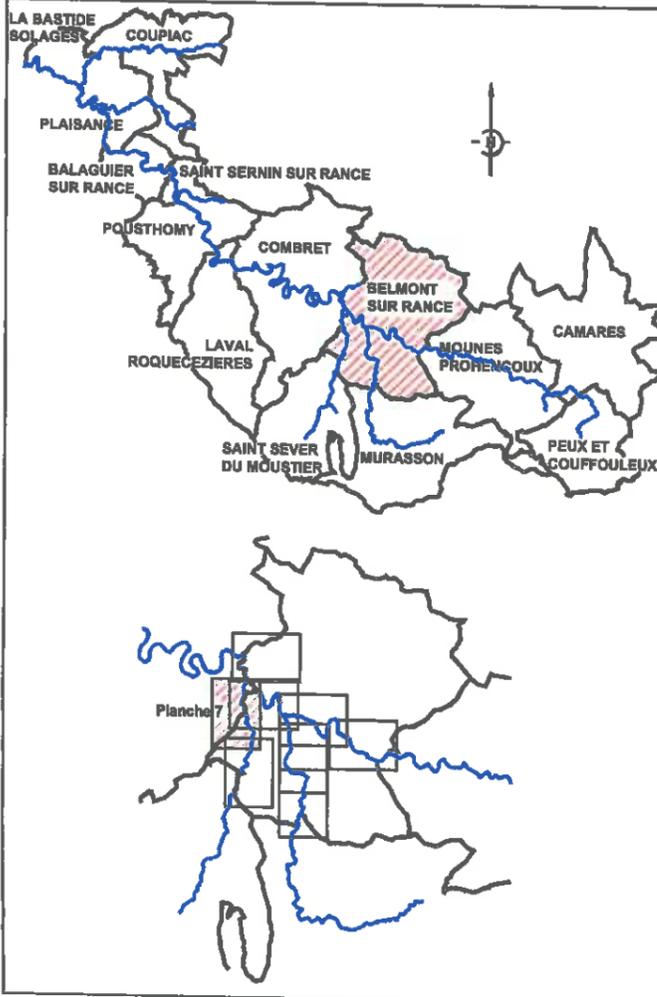
Planche 7/8  
Affluent Le Toudoure



Direction Départementale  
des Territoires de l'Aveyron

Service Énergie, Risques  
Bâtiment et Sécurité

Unité Prévention des Risques



ECHELLE : 1/5 000

LEGENDE :

- Risque fort
- Risque faible en secteur rural
- Risque faible en secteur urbanisé
- Limite crue de référence
- Périmètre du PPRI
- Profil indiquant les cotes d'écoulement de la crue de référence (m NGF)

Prescrit par arrêté préfectoral  
n°2012-341-0007  
du 6 décembre 2012

Approuvé par arrêté préfectoral  
du  
9 octobre 2015

